



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

taux

Question écrite n° 72082

## Texte de la question

Interpellé par l'ensemble des acteurs intervenant dans le secteur des travaux immobiliers, M. Jean-Marie Aubron attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur leur inquiétude concernant le maintien du dispositif de TVA à 5,5 %. En effet, cette mesure a non seulement permis de lutter contre le travail au noir et de réduire le coût des prestations, mais encore il a permis de créer 50 000 emplois. La non-pérennisation de cette mesure serait désastreuse pour ce secteur d'activité et pour les emplois créés. C'est pourquoi, il demande que tout soit mis en oeuvre pour maintenir ce dispositif et le prie de bien vouloir lui indiquer ses intentions.

## Texte de la réponse

La directive communautaire n° 1999/85/CE du 22 octobre 1999 a autorisé les Etats membres à appliquer, à titre expérimental, pour une durée de trois ans prorogée depuis jusqu'au 13 décembre 2005, un taux réduit de taxe sur la valeur ajoutée (TVA) à certains services à forte intensité de main-d'oeuvre. Les effets globalement bénéfiques de cette expérience, qui permet à la France d'appliquer le taux réduit de la TVA, notamment aux travaux portant sur les logements achevés depuis plus de deux ans, ont été établis. Dans le cadre des négociations relatives à la proposition de directive de la commission du 23 juillet 2003 sur le champ d'application des taux réduits, l'une des priorités du Gouvernement est donc d'obtenir la pérennisation des dispositions relatives aux services à forte intensité de main-d'oeuvre, dont les travaux de rénovation et de réparation dans les logements et les services d'aide à la personne. Le Gouvernement est fortement mobilisé sur le sujet, qui nécessite l'unanimité des 25 Etats membres de l'Union européenne, et informera la représentation nationale de l'avancement des négociations.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Marie Aubron](#)

**Circonscription :** Moselle (8<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 72082

**Rubrique :** Tva

**Ministère interrogé :** économie

**Ministère attributaire :** économie

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 9 août 2005, page 7620

**Réponse publiée le :** 30 août 2005, page 8177